



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROUVILLE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

Aux contribuables des municipalités dont le territoire est compris dans celui de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rouville, soit les municipalités d'Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Paul-d'Abbotsford.

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Rouville, que le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2021 de la MRC de Rouville seront déposés lors de la séance du Conseil qui se tiendra le mercredi 18 mai 2022, à 19 h, au 500, rue Desjardins à Marieville. Prenez note que la séance sera rendue publique, dès que possible, par le biais de la publication de l'enregistrement audiovisuel des délibérations sur le site Internet de la MRC de Rouville.

DONNÉ à Marieville ce 11 mai 2022.

Anne-Marie Dion

Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité régionale de comté de Rouville